

**Compte-rendu du conseil d'école du mardi 13 novembre 2018**

**Présents:** Mmes Vallet, Chenot, Velon, Beauchesne (parents représentants), Mme Penonne (personnel municipal), Mr Marron (maire), Mme Deguerry (adjointe chargée des affaires scolaires),  
Enseignantes : Mmes Bayssat, Alcantara, Balvay, Musy, Dedaj, Françon (Cplt Mmes Alcantara, Balvay et Musy)

**Excusés:** Mme Breton (parent représentant), Mmes Clavel Sophie, Martin Agnès (ATSEM) et Mme Moiraud Marie-Paule (personnel municipal)

**Absents:** Mr Derot (DDEN) Délégué départemental de l'éducation nationale

**Secrétaire de séance:** Mme Bayssat Lucie

**Ordre du jour:**

- Résultats des élections
- Bilan de la rentrée 2018/2019 et fonctionnement de l'école
- Projet d'école et projets de classes
- = Exercices de sécurité et PPMS
- Vote du règlement intérieur
- Questions diverses

**- Résultats des élections des parents d'élèves**

149 parents inscrits / 99 votants / 90 exprimés (9 bulletins nuls)

Le taux de participation est de 66.44% (l'année dernière: 70%)

**- Bilan de la rentrée 2018 / 2019 et effectifs**

- Les effectifs de la rentrée sont de 109 élèves pour 76 familles  
C'est une baisse de 8 élèves par rapport à la rentrée 2017, cela s'explique par un gros départ d'élèves pour le collège.

Comme les effectifs sont faibles, ils nous permettent d'accueillir des TPS à partir de janvier (cela concerne les enfants ayant 3 ans avant le 31 mai)

- La répartition des élèves par classe est donc la suivante: PS/MS 21 (9+12) GS/CP 28 (13 + 15)  
CE1 23 - CE2/CM1 19 (9+10) - CM1/CM2 18 (7+11)

**- Les APC (Activité Pédagogiques Complémentaires):**

Début: fin septembre

Cyclés 1 et 2: des séances de 30 minutes 3 fois par semaine

Cycle 3: des séances de 45 min 2 fois par semaine

Pour les élèves ayant plus de difficultés, des demandes d'aide ont été faites auprès du Rased (réseau d'aide aux élèves en difficulté):

= Une psychologue scolaire est déjà intervenue auprès de 3 enfants.

- Une enseignante spécialisée (maitresse E) a proposé des ateliers aux GS à partir de jeux (durant la première période).

Les conclusions de l'enseignante: Beaucoup d'élèves manquent d'attention et de concentration. Elle reviendra dans l'année pour travailler avec des plus grands ayant besoin d'une aide scolaire mais ce sera une aide ponctuelle, par conséquent des PPRE (projet personnalisé de réussite éducative) seront mis en place en parallèle à partir de cette deuxième période.

Une vingtaine de demandes d'aide ont été envoyées à la psychologue scolaire et à la maîtresse E.

ELCO ( Enseignements langues et cultures d'origine): un enseignement de la langue turque est proposé à Martignat par un enseignant nommé par le Rectorat.

### - Point sur les programmes, ajustements de la rentrée

Les 3 cycles: - cycle 1: PS/MS/GS - cycle 2: CP/CE1/CE2 - cycle 3: CM1/CM2/6e

En maternelle: un livret de réussite

En élémentaire: un livret scolaire unique (identique dans toutes les écoles)

Des modifications sur la maîtrise de la langue ont été apportées cet été (retour des compléments d'objet, les 3 groupes à tous les temps et plus de prédicat).

Nous avons investi dans de nouveaux manuels en juin. Ils sont déjà en partie obsolètes.

#### L'éducation à la sexualité:

La circulaire 2018-111 du 12.09.2018 réaffirme la place de l'éducation à la sexualité à l'école élémentaire (déjà inscrite dans le code de l'éducation depuis la loi 2001-588 du 4 juillet 2001). Elle en précise les objectifs, les principes éthiques et les principes de sa mise en œuvre.

Evaluations diagnostiques CP/CE1: ces évaluations permettent de situer les élèves au niveau national. Le bilan national montre une faiblesse des élèves en mathématiques et surtout en calcul mental (même constat pour nos élèves).

### - Projet d'école et projets de classe

Suite du projet d'école 2016/2019 : 2<sup>ème</sup> année effective

Axe « comprendre, connaître et utiliser le langage » : utilisation de l'informatique.

Axe sur « la continuité pédagogique et éducative de chaque élève »: chaque élève a 3 types de parcours à suivre au cours de sa scolarité: un parcours citoyen, un parcours artistique et un parcours sur l'éducation à la santé.

Axe de la communication: amélioration de la communication (le blog de l'école et le blog des classes renouvelés cette année, les réunions de janvier avec les plannings proposés aux familles).

L'utilisation du VPI et des tablettes commence à être bien effective avec de nombreuses activités de différenciation et d'entraînement.

La fréquentation du blog école et des blogs de classe est encore peu élevée tant de la part des familles que des enseignantes.

Actions de l'année à venir: liaison maternelle / primaire, jeux de cour pour diversifier l'offre de jeux (privilégier d'autres activités que le football) et un nouveau jeu de cour pour les enfants de maternelle. Enfin la poursuite et l'exploitation du projet informatique.

**Le 28 sept 2018:** la 11e Virade scolaire. Le bilan de cette journée est toujours très positif.

L'équipe éducative remercie Anabela Bary, notre intervenante de sport, les parents encadrants ainsi que le sou des écoles pour leur présence à la Virade.

**Le 5 octobre 2018:** les élèves de maternelle et de CP se sont rendus au musée départemental du Re-vermont (le musée de la pomme) à Treffort-Cuisiat.

**Le 9 octobre 2018:** Cross de la maternelle au CP sur le chemin après le cimetière et du CP au CM2 en sous-bois derrière la mairie.

**Le 11 novembre 2018:** La mairie remercie les élèves, les familles, les enseignantes et Didier Pon-cet (notre intervenant musique) pour leur investissement lors de la commémoration du 11 novembre 2018.

#### - Projets pour la suite de l'année

**Sortie piscine : du 14 décembre au 15 mars :** pour les GS et CP/CE1  
6 parents accompagnateurs déjà agréés et 1 nouvel agrément en cours.  
Cette activité est financée par la mairie.

**La chorale de Noël** aura lieu le vendredi 21 décembre à 18h à l'école sous le grand préau.

**Sorties ski de fond:** nous avons besoin de 2 à 3 parents agréés par sortie (6 sorties au total le mardi après-midi)

#### **Les financements:**

**Coopérative scolaire:** Compte rendu financier 2017/2018 : dépenses 2079 € / recettes 2104  
Résultat de l'année: + 24 euros

**Le sou des écoles:** nous remercions le sou des écoles, très actif pour toutes les manifestations.  
L'assemblée générale a vu de nouveaux parents rejoindre l'équipe déjà en place.  
Pour information, le sou des écoles dépense en moyenne 60 euros par enfant (sauf l'année dernière pour la classe découverte) alors que la demande de cotisation n'est que de 10 € par famille.

#### - Exercices de sécurité et PPMS

Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) a été remis à jour en ce début d'année.

Il comporte 3 volets : Alarme incendie / Alerte « risques majeurs » / Alerte « intrusion attentat »

Il y a une obligation de faire 3 exercices d'évacuation incendie et 3 exercices de confinement dont un sur le volet « intrusion attentat » avant les vacances de la Toussaint.

Incendie: Exercice incendie le 27/09 aucune enseignante n'était prévenue.

Temps d'évacuation: 2 min19 (il faut compter environ 1 minute de plus pendant le temps de sieste)

Alerte « intrusion attentat »: Ce plan doit permettre à l'équipe d'adopter les bons réflexes pour faire face le mieux possible aux éventualités d'une agression physique et/ou armée par une ou plusieurs personnes.

Selon le type de menace, une mise en sûreté (se cacher) ou une évacuation (s'échapper vers le Parc Loisirs pendant 20 minutes) est alors conduite.

Un PPMS « attentat intrusion » a donc été effectué le 16/10/18: temps d'évacuation 5min50.

**2 problèmes soulevés:** il manque des clés pour les personnes non titulaires de l'école et le système d'alarme a été modifié mais ne nous satisfait toujours pas.

## - Vote du règlement intérieur

Compte-tenu de la nouvelle loi (**LOI n° 2018-698 du 3 août 2018**) sur les téléphones portables dans les établissements scolaires, un ajout est nécessaire au règlement de l'école: l'utilisation par les élèves d'un téléphone portable dans l'enceinte de l'école, ou lors de sorties scolaires, est interdite.

Une autre modification du règlement a été nécessaire, elle concerne l'aménagement de la semaine scolaire compte-tenu du retour à la semaine de 4 jours.

Le paragraphe sur les horaires de l'école a donc été modifié:

lundi- mardi- jeudi et vendredi avec les horaires suivants: 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

La durée hebdomadaire de la scolarité est de 24 heures. L'accueil est assuré dix minutes avant l'heure réglementaire. Le portail de l'école est donc ouvert par un enseignant à 8 h20 et à 13 h 20. Il est obligatoire que les élèves soient en classe à 8 h 30 et à 13 h 30. »

Enfin dernière modification sur l'usage des locaux : pour des raisons de sécurité «plan vigipirate renforcé», nous demandons aux parents du CP au CM2 de ne pas accompagner leurs enfants dans l'enceinte des locaux pendant les temps d'accueil.

En revanche, les élèves de l'élémentaire (CP au CM2) arrivant en classe en retard (quand le portail est fermé) doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte de leur classe.

Aucun autre changement n'a été fait.

Le règlement scolaire a été adopté dans les conditions suivantes :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Il sera mis dans le cahier de liaison avec les articles modifiés en évidence et devra être signé par les parents. C'est un document de référence qui est à conserver à la maison.

## - Questions diverses

Les parents doivent être très vigilants quant à la fermeture du portail.

Les parents remercient la municipalité pour le changement d'horaire de la garderie (jusqu'à 18h15) ainsi que du nouveau système d'inscription informatique des enfants à la cantine.

Les parents demandent la possibilité d'avoir des photographies individuelles en plus de la photographie de classe habituelle.

La question du stationnement sur les différents parkings et emplacements de l'école se pose pour des raisons de sécurité.

Le parking du haut pourrait-il être réservé aux parents de maternelle et le marquage jaune au dépose-minute?

**Date du prochain conseil d'école le 12 mars 2019.**

Signature de la directrice de l'école:  
Mme MUSY Catherine



Signature de la secrétaire de séance:  
Mme BAYSSAT Lucie

